

Présent

Assemblée générale annuelle



Desjardins

Caisse de Saint-Martin de Laval

Avis de convocation

Aux membres de la Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle.

Date : le mardi 23 avril 2019

Heure : 19 h

Lieu : Le St-Martin Hôtel Laval
1400, Maurice-Gauvin, Laval (Québec) H7S 2P1

En tant que membre, vous pourrez :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière 2018;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
 - statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le virement de toute somme provenant de la réserve pour ristournes éventuelles au Fonds d'aide au développement du milieu;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

ÉLECTIONS

Trois (3) postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur de la Caisse*, la période de mise en candidature s'est terminée le 11 février 2019 à 16 h.

Candidats à un poste d'administrateur pour cette assemblée

Pierre Creamer
René Patenaude
Jacques Thibault

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 30 janvier 2019

Pierre Creamer
Secrétaire

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

6. Présentation du rapport financier
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu
8. Présentation des réalisations en lien avec la nature coopérative
9. Période de questions au conseil d'administration
10. Consultation des membres

DÉCISIONS

11. Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles
12. Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

ÉLECTION

13. Rapport du comité de mise en candidature
14. Élection des membres du conseil d'administration
15. Levée de l'assemblée